



L'Espieglerie

Centre de la petite enfance

PLATE-FORME PÉDAGOGIQUE

(FUSIONNÉE)

Document approuvé par le Conseil d'administration provisoire de la nouvelle corporation, le 27 février 2012

Copie certifiée conforme

Président(e) du Conseil d'administration

Février 2012

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	4
LA MISSION ÉDUCATIVE DU CPE L'ESPIÈGLERIE	5
Mission.....	5
Vision.....	5
Orientations pédagogiques.....	6
LES VALEURS ÉDUCATIVES.....	6
L'estime de soi, « un passeport pour la vie ».....	6
Le respect et l'écoute, au centre de nos actions.....	7
L'autonomie, un outil indispensable.....	8
La persévérance, un espoir pour demain.....	8
NOTIONS COMPLÉMENTAIRES AUX VALEURS.....	9
La communication, une priorité.....	9
La positivité, une question d'attitude.....	9
Le plaisir, une façon d'apprendre.....	10
LE PROGRAMME ÉDUCATIF.....	10
Les fondements théoriques du programme.....	11
Les objectifs du programme quant à la qualité de l'intervention éducative.....	11
Les objectifs du programme quant au développement de l'enfant.....	12
LES PRINCIPES DE BASE ET LEURS APPLICATIONS.....	13
Chaque enfant est un être unique.....	13
Le développement de l'enfant est un processus global et intégré.....	13
L'enfant est le premier agent de son développement.....	13
L'enfant apprend par le jeu.....	13
La collaboration entre le personnel éducateur et les parents contribue au développement harmonieux de l'enfant.....	13
Adopter une attitude positive à l'égard des parents.....	14
LES DOMAINES D'APPLICATION.....	14
L'intervention éducative.....	14
Structuration des lieux – Aménagement physique.....	15
Locaux des enfants.....	15
Salle multifonctionnelle.....	16
Lieux accueillants pour les parents.....	16
Cour extérieure.....	16
Structuration des activités.....	17
LES TYPES D'ACTIVITÉS.....	17
Routine.....	18
Transition.....	18
Cible.....	18

Spéciale.....	18
Spontanée.....	18
UTILISATION DES THÈMES.....	18
CONTINUITÉ ENTRE LES ACTIVITÉS DU CENTRE ET CELLES	
DE LA FAMILLE.....	19
LA STRUCTURATION DU TEMPS.....	19
L'HORAIRE TYPE D'UNE JOURNÉE.....	20

INTRODUCTION

C'est avec plaisir que nous vous présentons notre plate-forme pédagogique qui est le fruit d'une réflexion sur la pédagogie que nous voulons appliquer au sein de notre centre de la petite enfance.

C'est un outil de référence qui servira d'assise pour nous guider en ce qui a trait à la qualité de l'intervention éducative, à la mise en place de l'organisation physique, à l'orientation et à la réalisation des activités. Ce document se veut également une source d'information pour les parents car nous les considérons être les premiers partenaires dans l'éducation de leur enfant.

Cet outil, à l'image de la pédagogie ouverte, évoluera de façon continue; il sera donc amené à être révisé et transformé à partir du vécu de tous les partenaires de l'éducation qui sont impliqués. De ce fait, il est un outil de référence souple et flexible.

Nous vous invitons à parcourir ce document afin de découvrir ce lieu merveilleux où votre enfant évoluera à tous les jours.

Bonne route avec nous!

L'équipe du CPE L'Espièglerie, volets Espièglerie et Balan Mousse

LA MISSION ÉDUCATIVE DU CPE L'ESPIÈGLERIE

Le centre de la petite enfance l'Espièglerie, volets Espièglerie et Balan Mousse, des milieux de vie où l'enfant est au cœur de nos actions.

MISSION

Le centre de la petite enfance l'Espièglerie est un organisme qui dispense des services de garde éducatifs et qui peut se targuer de poursuivre une triple mission :

- Voir au bien-être, à la santé et à la sécurité des enfants qui lui sont confiés;
- Offrir un milieu de vie propre à stimuler leur développement sur tous les plans, de leur naissance à leur entrée à l'école, pour l'installation l'Espièglerie et dès 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école pour l'installation Balan-Mousse;
- Prévenir l'apparition ultérieure de difficultés d'apprentissage, de comportement ou d'insertion sociale.

La rencontre des objectifs de notre mission demande de plus, l'application d'un programme éducatif comportant des activités qui ont pour buts de :

- Favoriser le développement global de l'enfant en lui permettant de développer toutes les dimensions de sa personne notamment sur le plan affectif, social, moral, cognitif, langagier, physique et moteur;
- Amener progressivement l'enfant à s'adapter à la vie en collectivité et de s'y intégrer harmonieusement
- Mettre en place des services de promotion et de prévention visant à donner à l'enfant un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie, de saines habitudes alimentaires et de comportements qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être.

Le CPE vise également à fournir, à des enfants présentant des besoins particuliers, un environnement propice au développement des habiletés langagières et sociales et à leur permettre d'acquérir des préalables à l'intégration dans les milieux réguliers ou scolaires. De plus :

- Nous favorisons le développement des habiletés qui placeront l'enfant en position de réussite;
- Nous privilégions une approche basée sur un partenariat, avec et entre les parents et les intervenants oeuvrant auprès des enfants;
- Nous offrons un support technique et professionnel à l'intervention éducative dans le milieu de garde.

VISION

Fort de sa Mission le CPE souhaite :

- Développer un milieu de garde chaleureux et stimulant qui offre aux enfants la possibilité d'acquérir des attitudes et des habiletés qui les placeront en position de réussite ;
- Accompagner et soutenir le personnel éducateur dans sa démarche éducative ;
- Être à l'écoute des besoins et des demandes des parents ;
- Favoriser la cohésion et la collaboration entre tous les partenaires ;

- Demeurer proactif face aux changements.

C'est en ce sens que nous mettrons tout en place pour offrir aux enfants reçus dans nos installations, des services de garde éducatifs de qualité qui répondront à leurs besoins spécifiques de développement et d'adaptation. Les installations seront ouvertes à tous les enfants, qu'ils soient d'ethnies différentes, de milieux socio-économiques diversifiés ou qu'ils soient handicapés physiques ou intellectuels.

L'ORIENTATION PÉDAGOGIQUE

Le CPE appuie son choix d'orientation pédagogique sur le programme éducatif des services de garde du Québec ; accueillir la petite enfance.

L'action éducative souhaitée suppose l'organisation d'un milieu de vie riche et stimulant qui évolue avec l'enfant et sous-tend des valeurs de respect et d'écoute de l'unicité de l'enfant; de développement de l'estime de soi, de l'autonomie, de la persévérance et où la participation de l'enfant s'avère essentielle. Quant à l'application du programme éducatif, des assises sont définies, des objectifs sont fixés et les moyens d'application seront revus et ajustés en fonction de l'évolution des orientations pédagogiques retenues.

LES VALEURS ÉDUCATIVES

L'instauration d'un programme éducatif suppose l'identification des **valeurs** que nous véhiculerons. En tant qu'équipe, nous avons priorisé :

- ✚ L'estime de soi, « un passeport pour la vie »;
- ✚ Le respect et l'écoute, « au centre de nos actions »;
- ✚ L'autonomie, « un outil indispensable »;
- ✚ La persévérance, « un espoir pour demain ».

Nous favorisons l'intégration de chacune de ces valeurs par tous les membres de l'équipe, par les parents et les différents partenaires.

L'ESTIME DE SOI, « UN PASSEPORT POUR LA VIE » *Germain Duclos*

Le développement de l'estime de soi se fait selon un processus continu et intégré à l'éducation des enfants. Ce processus doit être alimenté, principalement, par des attitudes éducatives appropriées. Nous trouvons important que les éducatrices favorisent l'estime de soi des enfants dans le quotidien.

Concrètement, le personnel éducateur aura à :

- ✚ Encourager la créativité;
- ✚ Favoriser l'affirmation de chaque enfant afin qu'il trouve sa place;
- ✚ Respecter son rythme d'apprentissage, souligner ses gestes positifs et ses réussites personnelles;
- ✚ Offrir un cadre de vie stable dans l'espace et dans le temps;

- ✚ Favoriser les jeux collectifs et proposer des stratégies pour résoudre les conflits et inviter l'enfant à les appliquer.

Concrètement, nous amenons l'enfant à :

- ✚ Développer son sentiment de confiance;
- ✚ Augmenter sa connaissance de lui-même;
- ✚ Accroître son sentiment d'appartenance;
- ✚ Développer son sentiment de compétence;
- ✚ Prendre sa place.

LE RESPECT ET L'ÉCOUTE, « AU CENTRE DE NOS ACTIONS »

Chaque enfant est un être unique et il a le droit d'être considéré, écouté et traité avec respect. Le respect implique la notion de considération pour soi-même, les autres et son environnement. C'est l'acceptation de soi et d'autrui avec les forces et les vulnérabilités de chacun. « Le respect c'est aussi le savoir-être qui facilite tellement la vie en groupe ». L'écoute de soi et des autres se veut un moyen privilégié pour intégrer et appliquer cette valeur.

Concrètement, le personnel éducateur aura à :

- ✚ Respecter les limites et les capacités de chacun afin d'être juste et équitable;
- ✚ Agir sans jugement ni humiliation;
- ✚ Appliquer une discipline démocratique, où il prendra le temps d'expliquer à l'enfant le pourquoi des règles et les raisons de nos actions à son égard;
- ✚ Prêter une attention particulière lorsque les enfants s'expriment;
- ✚ Respecter le rythme des apprentissages.

L'expression du respect et de l'écoute de l'enfant passe par la création d'un climat de confiance et vise à préserver leur fierté. Il va sans dire que le respect et l'écoute iront au-delà de notre clientèle et seront constamment présents au sein des relations entre les membres du personnel, les parents et les autres partenaires.

Concrètement, nous amenons l'enfant à :

- ✚ Apprendre à se connaître et à identifier ses besoins et ses attentes;
- ✚ Reconnaître et accepter les différences;
- ✚ Exprimer ses goûts, ses besoins, ses insatisfactions et recevoir aussi ceux des autres;
- ✚ Poser des gestes à l'intérieur de limites socialement acceptables;
- ✚ Être sensible à son environnement (nature, matériel) afin qu'il puisse l'apprécier et le conserver;
- ✚ Participer au rangement et au maintien de l'ordre;
- ✚ Porter attention à l'hygiène et à la propreté.

L'AUTONOMIE, « UN OUTIL INDISPENSABLE »

L'autonomie c'est la capacité que l'enfant a d'assumer, par lui-même et à la mesure de son développement, la réponse à certains de ses besoins. L'acquisition de l'autonomie génère une confiance, une fierté et l'enfant parvient à s'estimer par rapport à ses réussites. C'est aussi être capable d'exprimer ses besoins, de faire des choix et de les assumer. L'autonomie s'acquiert dans toutes les sphères du développement : physique, intellectuel, langagier, social et affectif.

Concrètement, le personnel éducatif aura à créer un contexte favorable à son épanouissement en :

- ✚ Établissant une routine;
- ✚ Respectant son rythme d'apprentissage et de développement;
- ✚ Valorisant ses réussites personnelles;
- ✚ Encourageant ses initiatives;
- ✚ Lui permettant de faire des choix à sa mesure;

Concrètement, nous amenons l'enfant à :

- ✚ Être attentif à ses besoins physiques et à les combler (se nourrir, être propre, s'habiller, etc.);
- ✚ Reconnaître, comprendre et verbaliser ses émotions;
- ✚ Acquérir des aptitudes à fonctionner socialement, à coopérer et à s'entraider;
- ✚ Faire des choix;
- ✚ Gérer ses temps libres et à exploiter toutes ses possibilités;
- ✚ Développer son sens des responsabilités;
- ✚ S'adapter aux changements, en créant des situations nouvelles;
- ✚ Développer sa curiosité et ses capacités de recherche et de solutions à ses problèmes.

LA PERSÉVÉRANCE, UN ESPOIR POUR DEMAIN »

Persévérer, c'est avoir le désir de l'accomplissement et de l'atteinte de ses objectifs. Nous souhaitons transmettre le sens de l'effort aux enfants, et ce, tout en respectant le rythme et les capacités de chacun d'eux.

Concrètement, le personnel éducateur aura à :

- ✚ Encourager positivement l'enfant durant une tâche ou une activité;
- ✚ Guider et soutenir l'enfant dans ses expériences;
- ✚ L'aider à évaluer le niveau de difficulté.

Concrètement, nous amenons l'enfant à :

- ✚ Réactiver le souvenir de ses succès passés;
- ✚ Faire face aux difficultés et imaginer des solutions;
- ✚ S'accorder le droit à l'erreur et à les dédramatiser;

- ✚ Croire en sa réussite;
- ✚ Évaluer ses connaissances et ses capacités pour ne pas qu'il s'entête à faire quelque chose qu'il ne peut pas réussir.

NOTIONS COMPLÉMENTAIRES AUX VALEURS

LA COMMUNICATION, UNE PRIORITÉ

Plus qu'une valeur, nous en ferons une priorité. **Communiquer**, c'est transmettre des connaissances, de l'information et c'est aussi partager notre expérience. Ce défi de communiquer ira au-delà des membres de notre personnel, il impliquera également les parents et les différents partenaires pour le mieux-être de l'enfant. **Nous avons la conviction que la continuité de l'action et la cohérence dans les interventions sont pour l'enfant et sa famille, à la base d'une démarche réussie.**

Nous axerons nos efforts vers :

- La transparence dans nos actions;
- La collaboration et la concertation avec tous les membres du personnel, les parents ainsi que les partenaires;
- La complicité au sein de l'équipe de travail.

Concrètement, nous développerons :

- Un réseau de communication et de collaboration au sein de l'équipe de travail, des parents et de nos partenaires;
- Des outils de communication adaptés au contexte de la spécificité de l'intervention.

Nous visons à créer un environnement où **la communication est au cœur de l'action** afin d'assurer un suivi adéquat des apprentissages réalisés par l'enfant.

LA POSITIVITÉ, UNE QUESTION D'ATTITUDE

Être positif est une façon de voir et d'aborder la vie. Lorsque des événements difficiles surviennent, il s'agit d'envisager aussi le bon côté des choses et d'axer notre énergie sur le positif. Nous encourageons la notion d'erreur plutôt que d'échec, car elle permet la réparation et devient une occasion d'apprentissage. Cette valeur est pour le CPE une « ligne de conduite ». Il est essentiel à nos yeux de croire au potentiel de chacun des enfants que nous accueillons au sein de notre installation et de partager avec lui cette croyance.

Par le fait même, nous misons :

- Sur l'optimisation de leurs forces et l'acceptation de leurs limites, ayant la conviction qu'il s'agit de la voie pour garantir leur bien-être et être en mesure d'atténuer éventuellement leurs difficultés d'adaptation.

Concrètement, le personnel éducateur aura à :

- Mettre l'accent sur le présent, les solutions et les actions en servant de modèle aux enfants;
- Concevoir les événements passés comme des apprentissages et des expériences nous permettant d'avancer et d'évoluer davantage;
- Se soutenir constamment les uns les autres.

Concrètement, nous amenons l'enfant à :

- Axer son énergie sur le présent, sur la recherche de solutions et sur les actions à poser lors de conflits ou de difficultés;
- Dédramatiser les erreurs et à les voir comme une occasion d'apprendre;
- Développer le goût de faire plaisir à soi-même, aux autres, à rendre des services et aider ses pairs.

LE PLAISIR, UNE FAÇON D'APPRENDRE

Le plaisir est un sentiment agréable, un état de contentement et de satisfaction : plaisir au jeu, plaisir d'apprendre et plaisir à vivre en groupe. À nos yeux, le plaisir est essentiel à l'enracinement de l'enfant dans son monde personnel. C'est en grande partie par le jeu que le plaisir pourra prendre place dans le quotidien. Il s'agit d'un état privilégié pour l'enfant d'agir et d'évoluer.

Concrètement, le personnel éducateur aura à :

- Utiliser l'humour dans le quotidien;
- Servir de modèle en étant capable de rire de soi et en exprimant sa joie de vivre;
- Amener l'enfant à voir le côté positif des événements.

Concrètement, nous amenons l'enfant à :

- Exprimer son enthousiasme et sa joie de vivre;
- Prendre conscience de ses satisfactions;
- Saisir le côté positif des événements;
- Avoir un sens de l'humour;
- Savoir rire de lui-même;
- Développer son sens de l'émerveillement.

LE PROGRAMME ÉDUCATIF

Dans le but d'assurer la qualité des services éducatifs et pour favoriser la continuité éducative entre les CPE, la famille et le milieu scolaire, le Ministère de la Famille et des Aînés a mis sur pied un programme éducatif. Ce programme est appliqué par tous les centres de la petite

enfance et a été élaboré à partir des connaissances des besoins des enfants et des pratiques soutenant leur développement. Il s'agit d'une **philosophie d'éducation** visant le développement optimal de l'enfant, et dont nous nous inspirerons.

Par le biais de l'actualisation de ce programme éducatif, notre CPE met tout en œuvre pour favoriser le plein épanouissement de l'enfant et soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif.

Nous vous présentons les éléments essentiels tirés du programme éducatif sur lesquels le CPE s'appuiera et, si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous référer au document du Ministère¹.

LES FONDEMENTS THÉORIQUES DU PROGRAMME

Pour que notre offre de services de garde de qualité se concrétise, le CPE se doit d'être à la fine pointe des connaissances en matière de développement de l'enfant et d'éducation à la petite enfance. Pour se faire, l'approche éducative prônée par le CPE reconnaît l'importance de s'appuyer sur des théories reconnues, telles que :

- **L'approche écologique** qui soutient que l'enfant se construit et développe ses compétences grâce à ses interactions avec son environnement physique et humain. C'est ainsi que dans tous les aspects de la vie de l'enfant au CPE, de l'aménagement des lieux physiques à la structuration des activités, et en passant par la qualité des interactions des différents partenaires entre eux (enfant-enfant-, adulte-enfant, adulte-parent), les fondements de cette approche sont intimement liés à notre quotidien.
- **La théorie de l'attachement** qui soutient le développement d'une relation significative entre l'adulte et l'enfant, relation de première importance puisqu'elle constitue la base du développement de la confiance de l'enfant et de sa motivation à explorer le monde qui l'entoure. C'est ainsi que tout est mis en œuvre pour offrir des conditions propices à la création de liens significatifs stables et sécurisants en ayant, entre autre, une stabilité et une continuité au niveau du personnel éducateur ainsi que par la présence de routines et de rituels

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME QUANT À LA QUALITÉ DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE

➤ Guider les interventions du personnel éducateur par l'approche démocratique

Il est clair que nous favorisons tout particulièrement le mode d'intervention démocratique. Ce type d'intervention permet à l'enfant d'avoir de la place dans les décisions qui le concernent et d'apprendre activement.

Le mode d'intervention démocratique aide ainsi l'éducatrice à découvrir les intérêts personnels, les goûts, les capacités et les besoins des enfants lui permettant ensuite d'adapter ses interventions. Par le fait même, l'enfant devient davantage motivé à apprendre et développe une image positive de lui-même. Il est certain qu'un climat démocratique demande aux éducatrices d'adopter des stratégies spécifiques telles que :

- Partager le pouvoir avec l'enfant dans le but de créer un climat d'acceptation, de respect et de confiance mutuelle;
- Miser sur les habiletés de l'enfant afin de l'aider à développer une image positive de lui-même; s'habituer à prendre l'enfant en flagrant délit de bons comportements;
- Soutenir le jeu de l'enfant pour créer un climat de plaisir et de détente;
- Adopter une approche soutenant la résolution de problèmes par les enfants;
- Favoriser la créativité de l'enfant en acceptant les multiples réponses et les diverses façons de faire.

Il ne s'agit toutefois pas de glisser dans le « *laisser-faire* », mais plutôt de définir une relation où l'éducatrice et l'enfant ont la possibilité d'exprimer leurs besoins, leurs limites et de négocier des solutions acceptables. L'éducatrice ne laisse pas tout se produire sous prétexte de ne pas brimer l'enfant.

Des règles de vie sociale sont bien établies, et les comportements qui sont à l'encontre ou qui nuisent à la sécurité et/ou au bien-être de l'enfant demeurent inacceptables.

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME QUANT AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

➤ Favoriser le développement global et harmonieux de l'enfant

L'accent sera mis sur le processus de développement de l'enfant plutôt que sur l'acquisition d'habiletés spécifiques ou sur le produit qui pourrait résulter de l'action de l'enfant. Ce qui compte le plus est le sens de l'effort de l'enfant et non le produit fini.

➤ Favoriser la dimension physique et motrice du développement global

Nous favoriserons le développement de la motricité globale, de la motricité fine par divers moyens comme l'habillement, la participation à des tâches quotidiennes comme, par exemple : ranger les jeux extérieurs... Une attention particulière sera portée aux cinq (5) sens.

➤ Favoriser la dimension intellectuelle du développement global

En plaçant l'enfant dans un environnement où il pourra vivre des expériences et acquérir la compréhension des relations entre les objets et les événements. À titre d'exemple : les jeux de rôle, des arts plastiques, des jeux d'association, etc...

➤ Favoriser la dimension langagière du développement global

Dans le service de garde, le fait que l'enfant soit en interaction constante avec ses pairs ou avec le personnel éducateur favorise le développement d'habiletés du langage. De plus, les chansons, les comptines, les causeries, pour ne nommer que celles-ci, seront utilisées pour favoriser le développement du langage.

➤ Favoriser la dimension socio-affective et morale du développement global

L'enfant développe certaines habiletés sociales en étant en interaction avec d'autres enfants. Il développe des liens significatifs avec ceux-ci et le personnel éducateur. Il apprend également certains comportements sociaux tel que, ce qui est bien et ce qui est inacceptable. Il apprend à respecter des règles et à résoudre des conflits sociaux. La vie

collective lui apporte un sentiment d'appartenance. De plus, nous encourageons les enfants à verbaliser leurs différents sentiments et les émotions qu'ils peuvent vivre au cours de la journée.

➤ **Favoriser le développement de saines habitudes**

Le programme éducatif comprend également des services de promotion et de prévention visant à donner à l'enfant un environnement favorable au développement des saines habitudes de vie, de saines habitudes alimentaires et de comportements qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être.

LES PRINCIPES DE BASE ET LEURS APPLICATIONS

Le programme éducatif identifie cinq principes de base qui concernent l'enfant et son processus de développement. Ces principes s'inspirent de différents modèles éducatifs ayant déjà fait leurs preuves (modèle humaniste, cognitif, systémique, dynamique, etc...) ***Ces principes nous guident dans les interventions du personnel éducateur auprès des enfants et des parents ainsi que dans la structuration des lieux et des activités.***

Chaque enfant est un être unique

Tous les enfants se développent selon des séquences prévisibles, lesquelles sont génétiques. Par contre, chaque enfant a son rythme de développement qui lui est propre. Chacun manifeste des caractéristiques particulières qui lui confèrent une personnalité unique.

Le développement de l'enfant est un processus global et intégré

Lorsqu'un enfant est engagé dans une activité, son développement fait appel à toutes les dimensions de sa personne (socio-affective, intellectuelle, langagière, motrice). Le développement de l'une sollicite l'autre et exerce un effet d'entraînement sur le développement global.

L'enfant est le premier agent de son développement

L'enfant découvre et apprend par ses propres actions et expériences en manipulant et en explorant les objets. C'est ce qu'on appelle l'apprentissage actif. Sa pensée se développe directement en rapport avec ce qu'il voit, entend ou touche. C'est ainsi qu'il construit sa connaissance de lui-même, des autres et de son environnement.

L'enfant apprend par le jeu

Le jeu est un moyen privilégié d'interaction et d'évolution. C'est une activité à laquelle l'enfant se livre par plaisir. Il réalise des apprentissages s'il éprouve du plaisir à faire ce qu'il fait et s'il est en interaction avec son environnement. Le jeu constitue l'instrument par excellence pour explorer l'univers, le comprendre et le maîtriser. L'enfant acquiert la plupart de ses connaissances et habiletés par l'intermédiaire du jeu.

La collaboration entre le personnel éducateur et les parents contribue au développement harmonieux de l'enfant

La collaboration entre le personnel éducateur et le parent permet à l'enfant de vivre dans un univers cohérent et plus facile d'adaptation. L'ouverture de l'enfant à d'autres adultes se fera harmonieusement si l'ensemble des adultes qui l'entourent développent entre eux des relations de confiance mutuelle, d'entraide et de respect.

ADOPTER UNE ATTITUDE POSITIVE À L'ÉGARD DES PARENTS

Pour développer de bonnes relations avec les parents, il est important d'adopter avec eux une attitude chaleureuse et respectueuse. Les parents doivent se sentir reconnus comme les **premiers responsables de l'éducation de leur enfant**. Le personnel éducateur partage les décisions avec les parents en s'inspirant du mode d'intervention démocratique qu'il utilise avec les enfants. Il améliore sa compréhension de ce que vit l'enfant dans sa famille en s'informant auprès des parents, ce qui lui permet de mieux appuyer l'enfant et les parents. Si l'enfant présente des difficultés, l'éducatrice demande conseil aux parents et témoigne de l'ouverture en écoutant leurs suggestions.

On invite le parent à coopérer dans la recherche de solutions en utilisant l'approche suivante : **Aide-moi à aider ton enfant**. Il est important pour l'éducatrice de savoir prendre du recul afin de favoriser l'émergence des compétences parentales; nous ne sommes pas des « experts », mais des « partenaires » dans l'éducation de l'enfant.

C'est ainsi que s'élaborent des stratégies communes pour aider l'enfant à se développer. Les parents prennent conscience de la richesse des activités vécues au CPE par le rapport quotidien ou le bilan hebdomadaire qui leur est communiqué. Ils sont renseignés sur les forces et les limites de leur enfant.

Respecter les parents, c'est aussi leur diffuser toute l'information requise pour leur compréhension de ce que vit l'enfant au CPE : programme, horaire, menu, les préférences des enfants. Ils disposent alors des moyens nécessaires pour aider l'enfant à maintenir, développer et généraliser les acquis du centre de la petite enfance.

En plus de la diffusion de l'information, nous proposerons aux parents d'autres formes d'échanges :

- participer à une demi-journée spéciale au CPE;
- accompagner son enfant lors de sortie spéciale, par exemple : à une fête;
- s'impliquer à des soirées d'échange à caractère pédagogique.

La complicité entre les parents et le personnel éducateur est donc précieuse pour le développement sain de l'enfant.

LES DOMAINES D'APPLICATION

INTERVENTION ÉDUCATIVE

Le processus d'intervention éducative permet au personnel éducateur de répondre le plus adéquatement possible aux besoins des enfants. Le délai de ce processus peut varier selon les situations (quelques minutes, une ou plusieurs journées). L'intervention éducative comporte 4 étapes : l'observation, la planification et l'organisation, l'intervention, la réflexion-rétroaction.

La première étape est l'**observation**. Elle est essentielle et à la base des interventions. Elle permet de bien connaître chaque enfant de son groupe et d'être en mesure d'organiser ses interventions en fonction de leurs besoins, leurs champs d'intérêt, leur niveau de

développement. L'observation permet, entre autre, de s'assurer que l'aménagement des lieux et le matériel mis à la disposition des enfants sont adéquats, sécuritaires, variés et intéressants. Les divers outils d'observation permettent aussi d'avoir une certaine neutralité face à l'enfant observé.

La planification et l'organisation est la deuxième étape du processus d'intervention. Elle permet d'avoir un équilibre entre les divers types d'activités proposées (spontanées-dirigées, calmes-actives, extérieures-intérieures). Cette étape facilite le déroulement des activités et assure une bonne transition entre elles. Même si la planification doit demeurer souple (en tirant parti des imprévus), elle tient compte de l'âge des enfants, de leur besoin de stabilité et de sécurité affective en offrant, par exemple, un horaire quotidien stable (repères temporels).

La troisième étape est l'**intervention**. Le personnel éducateur demeure disponible et attentif aux enfants dans le but de les accompagner et de les guider au niveau de leurs apprentissages et de leurs découvertes. Il s'agit de laisser agir l'enfant afin de lui permettre d'être son propre agent de développement, c'est-à-dire éviter de faire les choses à sa place. Le rôle du personnel éducateur est donc d'encourager les enfants à explorer le plus possible le monde autour et ce, en tenant compte de leur rythme, leurs intérêts et leurs besoins.

La dernière étape est la **réflexion et la rétroaction**. Cette étape permet de faire le point sur ce qui s'est passé au cours d'une activité ou d'un événement et ainsi planifier les interventions ultérieures en fonction de la réflexion et de la rétroaction. Elle permet donc de se questionner sur sa pratique et de s'assurer de toujours répondre aux besoins des enfants. Bref, cette étape permet d'évaluer l'ensemble des éléments influençant le bien-être de l'enfant, d'établir des liens entre leurs observations, leurs connaissances et ainsi apporter les changements qui s'imposent dans l'objectif de favoriser le développement global et harmonieux de ce dernier.

STRUCTURATION DES LIEUX – Aménagement physique

L'aménagement physique témoignera du souci de répondre aux besoins et intérêts des enfants, à savoir :

- bouger, créer, manipuler, explorer, s'isoler, jouer avec d'autres enfants d'âges différents.

On invite l'enfant à jouer un rôle actif avec son environnement d'où le choix de l'approche de la pédagogie ouverte et interactive. De plus, l'aménagement favorisera l'actualisation de nos valeurs éducatives.

LOCAUX DES ENFANTS

Chaque local sera divisé par aires de jeux ou communément appelé « *coin de jeux* » afin que l'enfant soit invité à différentes activités touchant à toutes les sphères de son développement et adaptées à son âge.

Avantages de l'aménagement par aires de jeux pour l'enfant

- Permettre le choix selon ses intérêts;
- Prolonger le temps de concentration;
- Permettre de s'organiser seul;

- Faciliter les occasions de relations sociales positives car moins d'enfants jouent ensemble dans les mêmes espaces de jeux.

À titre d'exemple, nous vous présentons différentes aires de jeux qu'il est possible d'aménager :-

- jeux symboliques (faire semblant);
- jeux d'expression plastique (sous toutes ses formes);
- jeux d'eau, de sable;
- jeux de jardinage intérieur;
- jeux de construction;
- jeux de lecture (aire tranquille avec chaise berçante).

Chaque éducatrice aura la liberté d'aménager son local comme elle l'entend à partir de la connaissance du développement de l'âge des enfants reçus.

Le matériel sera rangé à la hauteur de l'enfant, disposé de façon à suggérer l'action, à relever des défis et à vivre des apprentissages à tous les stades de son développement. Le matériel sera varié, en quantité suffisante, pas trop pour ne pas surstimuler l'enfant, polyvalent et attrayant.

SALLE MULTI-FONCTIONNELLE

Cette salle permettra d'accueillir les enfants de tous âges le matin, ce qui leur permettra de vivre des expériences près de la vie de famille.

Cette salle permettra également de vivre des activités de psychomotricité, des activités communes à plus d'un groupe d'âge et elle sera aussi utilisée comme salle à manger pour les enfants.

LIEUX ACCUEILLANTS POUR LES PARENTS

Considérant le parent comme le premier responsable de l'éducation de l'enfant, nous désirons faciliter son accès au groupe de son enfant et offrir un lieu où il pourra rencontrer de manière confidentielle son éducatrice, afin d'échanger sur le développement de son enfant.

COUR EXTÉRIEURE

Reflet de nos valeurs, celle-ci sera empreinte de la nature. On y retrouvera des arbres, un coin de jardinage, une butte, un carré de sable, une sortie d'eau pour permettre d'organiser des jeux d'eau, d'arroser les semences, de se baigner, etc.

Donc, cette cour pourra accueillir l'ensemble des enfants et favorisera l'exploitation de la psychomotricité grâce à l'utilisation de matériel et d'équipement divers.

De plus, une variété d'activité sera proposée afin de profiter au maximum du contact avec la nature.

STRUCTURATION DES ACTIVITÉS

Le programme d'activités s'inspire directement des principes de base et des valeurs de notre plate-forme pédagogique.

Le fait de créer notre aménagement par aires de jeux donne au jeu la place première et situe l'enfant dans un contexte d'apprentissage actif et ouvert, ce qui lui permet de **faire des choix** selon ses intérêts et ses capacités car il est l'initiateur de ses jeux. Cette façon de faire augmente la motivation de l'enfant à jouer et à prolonger son plaisir. L'enfant apprend à s'organiser de façon plus autonome sans dépendre toujours de l'adulte.

Le rôle de l'éducatrice en est un de soutien, d'accompagnatrice et de metteuse en scène des activités de l'enfant : mais l'acteur c'est lui.

Ainsi, c'est l'enfant qui choisit ses propres activités. Toutefois, l'éducatrice demeure disponible pour répondre aux questions et donne du soutien si nécessaire. L'exploration et la recherche active par l'enfant sont fortement encouragées tel qu'en témoignent les conseils du « **laisser manipuler, laisser essayer** » l'enfant.

Nous encourageons la créativité en permettant à l'enfant d'exprimer sa perception des choses, d'imaginer de nouvelles manières de faire, de s'ouvrir à ses réponses multiples. L'éducatrice soutiendra l'enfant dans ses efforts pour réaliser son activité et elle l'amènera aussi loin qu'il puisse aller. Ce qui importe ici, ce n'est pas le produit fini mais le sens de l'effort produit par l'enfant.

Le rôle de l'éducatrice est **d'observer** étroitement les enfants pour découvrir leurs intérêts et leurs besoins afin d'enrichir les aires de jeux par du matériel nouveau. Ce nouveau matériel de jeu qui ne sera pas accessible tous les jours fascinera l'enfant par le défi de l'explorer et de s'y amuser en donnant cours à son imagination.

Considérant la connaissance qu'elle aura des enfants, l'éducatrice présentera des défis à leur mesure et s'assurera de les amener plus loin dans chacune des sphères de leur développement.

Ce fonctionnement permettra à l'enfant qui veut se retrouver seul de le faire ou d'être en compagnie d'autres enfants.

Lorsque l'enfant sera plus vieux (4-5 ans), **il sera initié progressivement à l'utilisation du tableau de programmation**. Ce mode de fonctionnement est utilisé à la maternelle. Cette étape permettra à l'enfant d'avoir déjà eu un contact avec cette approche pédagogique; ce qui contribuera à faciliter son intégration à l'école.

LES TYPES D'ACTIVITÉS

Une activité

On définit une activité comme toute situation dans laquelle un ou plusieurs enfants sont engagés, accompagnés ou non par un adulte. Donc, en son sens le plus large, une activité

renferme tout moment vécu dans le milieu de garde. De ce fait, chaque activité, que ce soit regarder un livre, faire un bricolage ou lacer sa chaussure, est une source potentielle d'apprentissage pouvant répondre aux besoins de découverte, d'exercice, de manipulation, d'acquisition de connaissance et d'habileté.

- **Routine**

Les moments routiniers sont d'une importance fondamentale dans la vie de l'enfant puisqu'ils lui permettent de se situer dans le temps et l'espace, lui procurant ainsi une grande sécurité car il peut anticiper les événements.

(ex :-arrivée et départ, repas et collations, sieste, toilette et hygiène, habillage et déshabillage).

- **Transition (moment d'attente ou de déplacement entre les séquences d'une journée ou des activités)**

Les transitions diminuent les moments d'attente et de tension chez les enfants.

(ex : nous chantons une comptine en attendant le dîner)

- **Cible**

L'organisation d'activités ayant pour objectif l'acquisition ou l'exercice d'habiletés particulières.

(ex : faire un bricolage en ayant pour objectif que l'enfant apprenne à manipuler des ciseaux).

- **Spéciale** (activités qui sortent du cadre de la programmation habituelle)

(ex : il fait beau, nous sortons les petites piscines).

- **Spontanée** (qui vient d'une demande spécifique de l'enfant ou d'une situation imprévue)

(ex : un camion passe dans la rue : l'éducatrice invite les enfants à venir le voir par la fenêtre. Ils le regardent et s'ensuit une causerie sur les camions, un bricolage, etc..)

Les activités ne sont pas déterminées à priori; les intérêts et les besoins des enfants servent à en déterminer le contenu et à en modifier le cours. Nous porterons une attention aux activités vécues afin que celles-ci soient alternées par des périodes de calme et d'activités plus motrices. Pour en connaître davantage sur les types d'activités qui seront présentées aux enfants, nous vous invitons à vous référer au « **Guide d'activités** » offert pour chacun des groupes d'âges.

UTILISATION DES THÈMES

De façon naturelle et spontanée, nous sommes stimulés à présenter des activités aux enfants autour d'un événement de vie au cours de l'année, tel qu'un anniversaire, l'arrivée d'une saison, une Fête annuelle, etc., ». Cet événement devient un centre d'intérêt qui guide la planification des activités auprès des enfants; c'est ce que l'on appelle un thème.

En observant les enfants, notre environnement, les événements qui nous entourent, on découvre une multitude de sujets qui serviront d'inspiration afin d'enrichir les aires de jeux et les activités à offrir aux enfants.

CONTINUITÉ ENTRE LES ACTIVITÉS DU CENTRE ET CELLES DE LA FAMILLE

De bons rapports entre le personnel éducateur et les parents faciliteront la continuité entre le centre de la petite enfance et la famille. La reconnaissance du milieu familial et culturel de l'enfant permet de mettre à sa disposition du matériel évoquant son milieu et ainsi d'accorder de l'importance à son vécu. En plus de faciliter l'intégration de l'enfant, le parent collabore à la vie du CPE et favorise son sentiment d'appartenance pour ne nommer que ces avantages. Nous favoriserons à donner à l'enfant des occasions de vivre des moments se rapprochant de la vie familiale comme de jumeler deux (2) groupes d'enfants et réaliser des sorties éducatives communes, d'accueillir les enfants le matin dans le même local, etc.

LA STRUCTURATION DU TEMPS

L'horaire

À l'installation, un horaire quotidien est établi pour chaque groupe d'âge. Un horaire type (voir en annexe : « L'horaire type d'une journée ») est suggéré. Chaque éducatrice l'adopte en fonction de sa réalité et des enfants de son groupe.

Cet horaire sert de référence et de soutien à l'éducatrice dans la planification et la réalisation des journées vécues au CPE. De plus, un horaire stable sécurise l'enfant en lui permettant d'anticiper les types d'activités qui se déroulent dans la journée (par exemple : après le dîner vient le moment de la sieste).

Il est tout de même important de préciser qu'à travers le quotidien, l'horaire se doit d'être **souple et flexible** permettant ainsi de s'ajuster en fonction des besoins, des goûts et des intérêts de l'enfant. Cette souplesse permet de se rapprocher le plus possible du cadre de vie familial.

De plus, établir un horaire type c'est également s'assurer que l'enfant sera amené à suivre différents types d'activités qui toucheront toutes les sphères de son développement.

L'HORAIRE TYPE D'UNE JOURNÉE

- 7 h 00** - Accueil des enfants et parents dans la salle multi-fonctionnelle ou à l'extérieur;
- Période de jeux libres en multi-âges;
- 9 h 00** - Répartition des enfants dans leurs locaux respectifs;
- Préparation à la collation, l'hygiène;
- La collation;
- Causerie du matin et préparation aux activités à venir;
- 10 h 00** - Période d'activités intérieures et/ou extérieures;
- 11 h 15** - Préparation au dîner, l'hygiène;
- 11 h 30** Selon les groupes d'âges
à - Dîner;
12 h 00 - Causerie en groupe;
- 12 h 00** Selon les groupes d'âges
à - Préparation à la sieste, jeux calmes, hygiène (brossage des dents);
12 h 30
- 12 h 45** Selon les groupes d'âges
à - Heure du conte;
13 h 15 - Sieste ou repos;
- 14 h 30** - Lever progressif;
- Période de jeux calmes;
- Préparation à la collation, l'hygiène;
- Chansons, comptines, etc...;
- 15 h 00** - Collation;
- 15 h 30** - Période de jeux libres;
- Départ progressif des enfants et des éducatrices;
- Période de jeux libres en multiâges (intérieur ou extérieur);
- 18 h 00** - Fermeture de l'installation.